
Octobre 2015 : le PLU entre dans sa phase finale

Dans cette 3ème phase plus encore que dans celles précédentes - diagnostic et projet d'aménagement et de développement durable - la volonté de faire du PLU l'outil d'un urbanisme de projet s'affirme. La règle est désormais au service du projet, c'est-à-dire au service d'une ville agréable, solidaire et dynamique.

Le règlement et le zonage du PLU fixeront les nouvelles règles d'utilisation du sol : implantation des constructions, hauteurs maximales, végétalisation des parcelles, mixité sociale...
Les OAP définiront des principes d'aménagement pour les secteurs stratégiques (quartier Saint Jean, parc linéaire le long des voies ferrées etc...)

Avant l'arrêt du PLU et l'enquête publique qui devrait avoir lieu courant 2016, les clermontois sont invités à se prononcer sur les projets de règlement, zonage et OAP, lors de **3 grandes réunions publiques** :

- **Jeudi 22 octobre à 18 h 30**

Salle Michel de l'Hospital - Hôtel de Ville - rue Philippe Marcombes

- **Mercredi 28 octobre à 18 h 30**

Salle Leclanché

- **Jeudi 29 octobre à 18 h 30**

Maison de quartier Saint Jacques

[Expo PLU](#)